



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2111

Attribution d'une subvention de fonctionnement à des associations du secteur des musiques actuelles sur l'enveloppe FIMA pour un montant global de 125 000 euros - Approbation de conventions avec l'Association After Effects et Les Clés de la Lune

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2111 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES SUR L'ENVELOPPE FIMA POUR UN MONTANT GLOBAL DE 125 000 EUROS - APPROBATION DE CONVENTIONS AVEC L'ASSOCIATION AFTER EFFECTS ET LES CLES DE LA LUNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musiques actuelles occupent aujourd'hui une place déterminante dans les pratiques culturelles de nos contemporains. Leur prise en compte et leur reconnaissance au sein des politiques culturelles a conduit la Ville de Lyon à s'engager dans une démarche structurée dans ce domaine en s'appuyant sur les outils de création, de production de concerts, de diffusion et de formation de notre ville.

La politique mise en place par la Ville de Lyon prend en compte la diversité artistique et culturelle et le soutien à l'émergence. Elle propose, ainsi, un programme d'intervention dont les trois axes de travail sont les suivants :

- le soutien à l'accompagnement professionnel et aux lieux de répétition et d'enregistrement ;
- le développement d'un réseau de lieux de diffusion structurés et correctement équipés ;
- la création d'événements musicaux et le soutien des groupes à l'international.

Dans le cadre du Fonds d'Intervention Musiques Actuelles, ont été étudiés trente et un dossiers d'associations qui ont sollicité une subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon pour l'exercice 2016 pour un montant demandé global de 646 500 €. Sur la base de cette analyse, je vous propose de soutenir, aujourd'hui, dix-sept d'entre elles dont le projet artistique exerce une véritable mission d'intérêt général qui prolonge l'action conduite par la Ville en faveur des musiques actuelles.

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal.

Dans l'ensemble, les associations qui ont déposé un dossier de demande de subvention sont représentatives de tous les métiers du secteur des musiques actuelles : lieux de diffusion, organisateurs de concerts, labels, collectifs, festivals. Nombre de ces structures sont de petites associations qui subsistent grâce aux contrats aidés, à l'engagement de nombreux bénévoles et à l'attribution de subventions.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des seize associations retenues ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

Je vous rappelle, par ailleurs, qu'une somme globale de 204 000 € a déjà été allouée à six associations, sur cette même ligne budgétaire :

- Six structures conventionnées pour leur implication dans le soutien à l'émergence lors du Conseil municipal du 18 janvier 2016 : Les Clés de la Lune – A Thou Bout d'Chant (25 000 €), RESEAU – Le Périscope (50 000 €), MJC Presqu'Ile / Confluence – Le Marché Gare (75 000 €), 6^e continent (15 000 €), Lerockepamort – Kraspek Myzic (20 000 €) et Agend'Arts (10 000 €).

- La MJC Presqu'Ile / Confluence, une subvention de 14 000 € pour l'organisation du festival Les Chants de Mars lors du Conseil municipal du 14 mars 2016.

COLLECTIFS DE MUSICIENS

ARFI - Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire

Créé en 1977, l'ARFI, est un collectif d'une douzaine de musiciens de jazz et de musiques improvisées qui développe des activités de créations, de production et de formation dans le domaine du spectacle vivant et du disque autour principalement du *Workshop de Lyon*, groupe fondateur et de la *Marmite Infernale*, son grand orchestre.

L'ARFI propose, chaque saison, de nombreux événements et projets culturels comme en témoignent les 63 représentations et les 20 000 spectateurs accueillis dans toute la France en 2014-2015. A Lyon, l'événement "Eclats d'ARFI", s'est déroulé du 4 au 27 novembre 2015, en partenariat avec le Théâtre de la Renaissance, le Comoedia, la MJC du Vieux Lyon (salle Léo Ferré), Toï Toï le Zinc et la librairie Musicalame proposant sept rendez-vous, axés sur la découverte des nouveaux répertoires du collectif.

En 2016, cet événement, temps fort sur Lyon, sera l'occasion de rencontres inédites avec d'autres artistes, en particulier des écrivains pour la co-écriture d'un opéra « HOPéra ! » dont la première représentation est prévue en 2018.

Par ailleurs, quatre projets de création verront le jour et plus de 110 représentations sont prévues. L'ARFI poursuit ses actions culturelles et pédagogiques avec une trentaine de séance dont la majorité en milieu scolaire.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 8 000 €.

DUR ET DOUX

L'Association Dur et Doux, fondée en 2008, réunit une trentaine de musiciens professionnels et une dizaine de groupes rhônalpins identifiés et reconnus au niveau national et international : Brice et sa pute, Chromb !, Gwyn Wurst, Herr Geisha & the Boobs, Icsis, Ni, L'Effondras, Pierre Pierre, PigRider, Pili Coït, Piniol, PoiL, uKanDanZ, Mercy. Ce collectif de musiciens mutualise ses moyens de communication et d'administration pour favoriser la production et la diffusion de projets artistiques atypiques et ambitieux. Le collectif a rejoint la FEPPRA et travaille régulièrement avec les salles lyonnaises comme le NTH8, le Marché Gare, le Périscope, l'Épicerie Moderne. Il est également représenté sur différents grands rendez-vous du secteur : Nuits Sonores, Jazz à Vienne, Printemps de Bourges, Transmusicales, Disquaire Day, Womex, Mama... Les activités de Dur et Doux ont connu un développement grandissant ces dernières années atteignant, la saison dernière, 174 représentations à Lyon, en France et à l'étranger pour une fréquentation de 15 500 spectateurs et la production de deux albums.

Au cours de cette saison, le collectif poursuit son travail de création et de diffusion. A titre d'exemple, le groupe Chromb, en coproduction avec le Périscope et A Vault Jazz, sera en résidence au Brise Glace et en tournée dans différentes salles de la Région (Épicerie Moderne, Jazz à Vienne...). L'activité phonographique se maintient et se développe ainsi que la collaboration avec le Périscope.

Proposition : 3 000 €.

GROLEKTIF

Cette association, créée en 2004 par de jeunes musiciens lyonnais de formation jazz et passionnés par les musiques actuelles d'improvisation, joue un rôle de tourneur et de producteur phonographique. Elle compte aujourd'hui neuf membres actifs investis dans des formations d'esthétiques diverses. Les styles musicaux sont variés (du jazz à la musique d'avant-garde) et les membres de l'association conjuguent leur sens de l'improvisation à des talents de compositeurs et d'interprètes. Ces différentes formations ont fait leurs premiers pas dans les cafés concerts lyonnais puis ont été accueillies dans des salles spécialisées et des festivals avant de prendre part à la création de la salle de concert le Périscope. Grâce à une politique tarifaire basse, le collectif s'inscrit dans une démarche de démocratisation du jazz et des musiques improvisées. Les concerts s'enchaînent (121 la saison dernière) partout en France avec une forte présence à Lyon et en région et le public vient nombreux (25 500 spectateurs).

Le projet artistique, cette saison, se poursuit avec une déclinaison de propositions musicales dans des courants musicaux afro-américains (jazz, blues, funk, soul) et anglo-saxons (rock, pop, folk, electro) et dans des préceptes savants des musiques modernes et contemporaines. Quatre créations musicales verront le jour dont le projet « Footoir Public », dans le cadre de l'Euro. Cela consistera à une retransmission des matchs en direct au Périscope accompagnée d'une performance musicale. Par ailleurs, cinq albums (pour les groupes Bigre!, Le Migou, Zozophonie Orchestra, April Fishes, Pixvae) seront produits et le collectif poursuivra ses actions culturelles en milieu scolaire et pénitentiaire.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 5 000 €.

OBSTINATO

L'Association Obstinato, créée en 2012 par David Bressat, a pour but de soutenir des artistes (quinze musiciens et quatre formations) qui proposent une démarche musicale audacieuse, créative et engagée. Les formations gravitent toutes autour du jazz et de David Bressat, pianiste, compositeur mais aussi gestionnaire expérimenté qui assure la direction artistique de l'association.

Plusieurs formations constituent aujourd'hui le catalogue d'Obstinato, toutes dédiées au jazz :

- David Bressat Trio est une formation de jazz de renom qui a déjà réalisé 3 albums. Depuis fin 2015, David Bressat propose également une formule en Quartet et en Quintet ;
- Chansongs est hommage audacieux, un Nougaro au féminin ;
- Géraldine Lefrêne avec un 1^{er} album, rue Verlaine ;
- Isaac's Mood est un trio qui mêle Jazz, Funk, Groove, Afro et Rock.

La saison dernière, Obstinato a permis la diffusion des quatre formations avec 39 représentations dont 18 à Lyon (Maison Mère, Mama Shelter, Périscope, Briscope) et 2 280 spectateurs. Les musiciens sont intervenus au centre de détention pour mineurs de Meyzieu. Cette saison est marquée par un nouveau projet "Quand la musique rencontre la poésie" dans lequel David Bressat s'associe à la poète russe Katia Bouchoueva.

Proposition : 1 500 €.

LES LIEUX DE DIFFUSION ET DE TRAVAIL

LES CLES DE LA LUNE – A Thou Bout d'Chant

L'Association Les Clés de la Lune a été créée par deux jeunes auteurs compositeurs interprètes, Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay. Depuis le mois de septembre 2015, cette structure reprend la gestion de la salle de spectacle A Thou Bout d'Chant, située 2 rue de Thou dans le 1^{er} arrondissement à la suite de l'Association FM'Airs. Le projet artistique et culturel reste dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de 90 concerts mêlant tête d'affiche artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

L'Association maintient et développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne pour des soirées où le public pourra découvrir les jeunes talents de demain. Elle a rejoint, par ailleurs, la dernière

édition du festival les Chants de Mars avec l'organisation d'un concours "Les 24h du mot". Le 15 mars dernier, pour l'ouverture du festival au Marché Gare, une vingtaine d'artistes ont relevé le défi, en équipe, d'écrire une chanson en 24h sur un thème imposé. Une véritable course contre la montre qui a rencontré un vif succès auprès du public et des professionnels.

Pour mémoire, une subvention de 25 000 € a été allouée lors du Conseil municipal du 18 janvier 2016.

Proposition : 5 000 €.

LA CASA MUSICALE

La Casa Musicale, créée par Eric Martin, s'est donnée pour mission d'accueillir en résidence des artistes émergents en phase de création dans un lieu proposant des conditions techniques et professionnelles. Les artistes lyonnais peuvent ainsi développer scéniquement des projets artistiques dans une perspective d'un enregistrement et d'une production discographique. 70 % des artistes accompagnés sont Lyonnais, les 30 % restant proviennent de la région Rhône-Alpes.

En 2014-2015, douze groupes (dont Denis Rivet, Faik, Alexis and the Brainbow, Nina Fernandez) ont pu bénéficier d'une résidence de travail à la Casa Musicale ce qui représente 121 jours d'occupation. Différentes formes de résidences sont proposées : des résidences "live" axées sur le travail scénique encadrés par des professionnels, des résidences en vue d'un enregistrement et d'une captation vidéo ou des résidences d'un jour avec Show case.

L'Association a mis en place de nouveaux partenariats avec le Radiant (mise à disposition du Club Bellevue pour des résidences et des concerts dans une jauge de 230 places), la Marquise et le Sirius pour la programmation d'une douzaine de concerts.

Pour mémoire, une subvention de 4 500 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 4 000 €.

DE L'AUTRE COTÉ DU PONT

Cette salle de concert, d'une jauge de cent vingt personnes, a ouvert ses portes en mars 2004 dans le quartier de la Guillotière. Cette structure s'est donnée pour objectif d'accueillir de jeunes collectifs et des groupes de musique locaux pour les aider à se structurer et à pratiquer la scène. L'accompagnement consiste en un accueil régulier du même groupe sur cinq dates minimum au cours de la saison afin de lui donner une visibilité sur la scène lyonnaise. De l'Autre Côté du Pont diffuse des artistes lors d'une programmation musicale établie d'octobre à juin à des tarifs très attractifs (3 €, 5 € et 8 €) permettant aux Lyonnais de découvrir de jeunes groupes comme des groupes plus renommés. La saison dernière, De l'Autre Côté du Pont a ainsi accueilli une vingtaine d'événements.

Sur 2015-2016, une trentaine de spectacles sont prévus avec la programmation notamment des artistes suivants : l'Etrangleuse, le Trio Talawine, Slow Joe and The Ginger, Erwan Picard, Evelyne Gallet Orchestre Marcel Duchamp, le Bus Rouge... et dans le cadre du festival « Les Chants de Mars Accueil » Evelyne Gallet et les Enculettes. La structure consacre environ 20 000 € à sa programmation culturelle.

Pour mémoire, une subvention de 2 500 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 2 500 €.

HOT CLUB

Le Hot Club, situé rue Lanterne dans le 1^{er} arrondissement, est une salle de concert de quatre-vingt-dix places dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. Depuis sa création en 1948, le Hot Club ne cesse d'être un creuset artistique et une pépinière de musiciens de talent. La programmation alterne les groupes locaux amateurs (dont les élèves du Conservatoire de Région et de l'ENM de Villeurbanne) et les professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale. Le Hot Club accueille, chaque saison, près de 9 500 spectateurs et programme, du mercredi au samedi, près de 200 concerts à des tarifs attractifs, de 7 à 10 euros. Le Hot Club a organisé la 3^e édition de FestAvril du 4 au 10 avril avec au programme cette année, du jazz vocal. Les sept formations qui se sont succédés sont de styles diverses, swing, blues, soul et New-Orléans. On a pu entendre Big Chiefs, Foolish, Ska Jazz Orchestra, Swing it et un concert de gospel avec Denise King lors de la clôture au temple Lanterne.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 7 000 €.

SPUTNIK – LE SONIC

Cette association, créée en avril 2006 par deux passionnés de musiques novatrices, Thierry Vignard et Stéphane Bony, gère la programmation du café-concert Le Sonic, une péniche pouvant contenir cent personnes et située au pied de la montée de Choulans dans le 5^e arrondissement. L'objectif est d'offrir aux musiciens des conditions professionnelles de représentation, leur permettant, éventuellement, d'évoluer vers des scènes de plus grande envergure. Les choix artistiques sont orientés sur les musiques dites indépendantes, se situant parfois à l'avant-garde de la création musicale contemporaine, avec une dominance rock, pop et folk. La péniche accueille aujourd'hui près de 130 concerts sur la saison pour une fréquentation qui a atteint, en 2014-2015, 18 500 personnes. La programmation favorise les groupes lyonnais qui représentent 68 % des 316 groupes accueillis. Sputnik joue également un rôle d'accompagnateur pour les artistes en voie de professionnalisation par le biais de résidences, l'enregistrement d'un disque et l'acquisition de techniques scéniques. Le Sonic a trouvé sa place dans le réseau des musiques actuelles en tissant des relations avec le milieu associatif et d'autres salles de concerts de la région.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 15 000 €.

LES LABELS

FEPPRA (Fédération des Editeurs et Producteurs Phonographiques en Rhône-Alpes)

La FEPPRA a pour objectif de promouvoir la filière du disque en région Rhône-Alpes. Face aux dernières évolutions du marché du disque, la FEPPRA propose des services et des dispositifs de soutien pour permettre aux professionnels de maintenir et développer leurs activités. Elle regroupe plus de quatre-vingt-dix structures, en majorité lyonnaises.

Depuis 2013, la FEPPRA, en partenariat avec Tagada Tsoin Tsoin, organise la journée du Disquaire Day, version française du « Record Store Day » et coordonnée en France par le CALIF (Club Actions des Labels Indépendants Français) afin de maintenir et développer le réseau de disquaires indépendants. La dernière édition s'est déroulée le 16 avril dernier. Onze disquaires (Ric Vintage Records Shop, Art Disques, Chez Emile, Dangerhouse, Groovedge Records Store, Kraspek Myzil, Sofa Records, Tiki Vinyle Store, Gilbert Joseph Lyon, Livity Reggae et Gilbert Joseph Carré de soie) ont participé à la version lyonnaise de l'événement et ont proposé, dans leurs boutiques, des vinyles en éditions limitées, collectors ou inédits et une sélection « Local Heroes », composée de 16 vinyles de producteurs régionaux. Toute la journée, des concerts, gratuits pour la plupart, se sont enchaînés au Kraspek, Périscope, Ninkasi, Trokson, Marché gare et Transbordeur. Virginie Despentès, marraine de l'événement, a été présente pour une conférence. Le Disquaire Day suscite, de manière générale, de fortes retombées économiques pour les disquaires. L'événement, fortement médiatisé, permet également de valoriser les artistes programmés et les différents lieux des concerts.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 5 000 €.

JARRING EFFECTS LABEL

Jarring Effects est une maison musicale indépendante Lyonnaise, qui a vu le jour en 1995. À l'origine orientée vers le dub, Jarring Effects s'est peu à peu diversifiée, en produisant des artistes de hip-hop, de pop/rock/noise et de musiques électroniques. Les artistes produits sont lyonnais (High Tone, Forro De Rebeca, Midnight Ravers), régionaux (Brain Damage, YoggyOne) et internationaux (D.lights USA - Detroit), Maga Bo (USA / Brésil), Horace Andy (Jamaïque), Vibronics (UK).

L'année 2015 a été conséquente avec la sortie de six albums, un album live, un EP, sans oublier des sorties exclusives de single sous forme digitales. Jarring est partenaire du festival Riddim Collision avec l'Association After Effects, un événement qui est l'occasion pour les artistes du label de se confronter à la scène lyonnaise.

Jarring Effects détient son propre studio d'enregistrement depuis 1998 dans le 4^e arrondissement. Destiné à affirmer l'indépendance et l'autonomie du label, il a accueilli de nombreuses productions signées Jarring Effects. Son accès n'est pas pour autant réservé aux seuls artistes du label, puisqu'il accueille chaque année une moyenne de quinze groupes avec une priorité aux groupes lyonnais en développement tels, récemment, Sara Mikovsky, Alpha Petulay, Pethrol, Schlasss et le Lab du conservatoire.

Jarring Effects est également un des labels initiateurs de la fédération de labels indépendants CD1D (créé en 2004) et de la plateforme de streaming équitable 1D Touch (2012) qui accueille aujourd'hui 80 000 albums et 20 000 artistes.

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été allouée en 2015 à After Effects, intégrant cette activité, subvention aujourd'hui répartie entre deux structures, After Effects et Jarring Effects Label.

Proposition : 11 000 €.

LES ORGANISATEURS DE CONCERTS ET D'ÉVÉNEMENTS

MEDIATONE

L'Association Médiatone a été fondée dans le but de promouvoir et d'accompagner des groupes en développement de Lyon et son agglomération. Son activité principale est d'organiser, à des tarifs attractifs, de nombreux concerts de musiques actuelles de tous styles et de permettre à des artistes amateurs ou professionnels de se diffuser à Lyon et de se faire connaître. Médiatone est devenue peu à peu incontournable sur la scène lyonnaise et travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur des musiques actuelles. Médiatone présente un bilan 2015 positif avec l'organisation de 56 concerts, la diffusion de 196 groupes (dont 40 % originaires de la Région), 53 000 spectateurs.

L'Association collabore avec de nombreuses structures de notre ville, et notamment avec le Conservatoire de Lyon, pour l'accueil des groupes lors des premières parties. Elle organise, depuis plusieurs années le festival Reperkusound, au mois d'avril et plus récemment, le festival de la Croix Rousse au mois de juin, au jardin des Chartreux

L'année 2016 sera marquée par l'organisation du salon Disk'Over dédié aux Musiques Actuelles le 7 juin 2016 au Transbordeur. Ce salon réunit une quarantaine d'exposants, des professionnels de l'insertion, de la production et de la diffusion de la région Rhône-Alpes avec la mise en place de tables rondes et de

rencontres individuelles. La musique est également mise à l'honneur avec des concerts « live ».

Par ailleurs, Médiatone propose, tout au long de l'année, des actions culturelles dans les maisons d'arrêt de Corbas, Villefranche, Meyzieu : des concerts suivis d'un temps d'échange avec les artistes et des ateliers de pratique artistique.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 9 000 €.

TOTAAL REZ

L'Association Totaal Rez développe, depuis 2008, son projet artistique, à Lyon et dans la région Rhône-Alpes, autour de la scène Bass Music courant musical issu des musiques électroniques. Elle s'organise autour de deux pôles d'activités :

- la production et l'organisation d'événements, concerts et spectacles ;
- le management et l'organisation, en France comme à l'étranger, de tournées d'artistes visuels grâce à une agence de booking « Visuaal ».

Rapidement, cette petite structure fait sa place sur la scène lyonnaise en organisant de nombreux concerts au Transbordeur, au Ninkasi, à la Marquise, au Marché Gare, au Sucre. Elle participe chaque année à la Fête de la musique (circuit électronique) et aux Nuits Sonores. La saison dernière, Totaal Rez a organisé 154 événements dont 46 soirées/concerts et 108 dates de vjing. La moitié a été produite à Lyon et la métropole.

Le Rumble Festival, temps fort de l'association pour apporter une visibilité à la bass music à Lyon, est finalement mis en veille après 4 éditions réussies artistiquement mais qui ont fragilisé l'équilibre financier de l'association. Une réflexion est en cours pour l'élaboration d'un nouveau rendez-vous annuel à la Sucrière en collaboration avec l'Association Encore.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 2 000 €.

FESTIVAL

AFTER EFFECTS

L'Association After Effects, créée en 2013 par le collectif Jarring Effects, a pour objectif de promouvoir les cultures alternatives. Poursuivant sa mission de défricheur de talent, elle reprend les activités développées, depuis 1995, par Active Disorder et Jarring Effects et notamment l'organisation du festival Riddim Collision, la programmation annuelle de groupes et

l'accompagnement d'artistes locaux en émergence. La production de concerts a vu son activité en forte hausse depuis 2013 (100 % d'augmentation) avec le suivi de 39 groupes et la production de 255 concerts. L'Association alterne la diffusion d'artistes en devenir et artistes à « potentiel commercial » immédiat pour assurer l'équilibre financier de la structure.

La 16^e édition du Riddim Collision s'est déroulée du 23 octobre au 14 novembre 2015 au Transbordeur, au Marché Gare et cinq cafés-concerts de la Croix Rousse pour une fréquentation de 1 260 spectateurs. Ce festival est le rendez-vous des musiques alternatives à Lyon avec une programmation pointue, exigeante et défricheuse, avec, au programme des têtes d'affiche, des jeunes talents et des projets peu diffusés. Cette édition a été endeuillée par les attentats du 13 novembre au Bataclan à Paris ; la soirée du samedi 14 novembre au Transbordeur a été annulée fragilisant l'équilibre financier du festival avec une perte estimée à 10 000 €. En 2016, After Effects poursuit son projet artistique en conservant une mission de défricheur d'artistes. Afin d'apporter une visibilité des activités de la structure, After Effects sera présent sur les salons professionnels français et internationaux.

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été allouée en 2015, subvention aujourd'hui répartie entre deux structures, After Effects et Jarring Effects Label.

Proposition : 34 000 €.

TAGADA TSOIN TSOIN

Cette association a pour buts la promotion, la diffusion et le développement de toutes formes de musiques actuelles en région Rhône-Alpes par le repérage de nouveaux talents et l'organisation de concerts. Elle organise, chaque année, les auditions de sélections des artistes rhônalpins en vue de les présenter au public et aux professionnels lors du festival "Printemps de Bourges". Pour le festival 2016, le jury régional a examiné 333 candidatures et 8 groupes ont été retenus pour les auditions : Os Trongos - Daisy Lambert - Holy Two - Phazz - The Rebels of Tijuana - Satellite Jockey - L'entourloop - Sin Tiempo. Les auditions ont eu lieu les 29 et 30 janvier 2016 à Cluses et Annemasse avec la présence d'une soixantaine de programmeurs chaque soir. Les deux groupes rhônalpins retenus parmi les INOUÏS du Printemps de Bourges sont lyonnais : Sin Tempo (formé au Conservatoire de Lyon) et Holy Two. Ils ont été programmés sur la scène du festival printemps de Bourges le 13 avril 2016. Tagada se charge d'accompagner les groupes sélectionnés afin de favoriser leur rayonnement national : promotion et communication, soutien logistique pendant le festival, mise en relation avec les professionnels. Le festival est en effet l'occasion, pour les musiciens, de rencontrer les différents acteurs du secteur des musiques actuelles (120 professionnels rhônalpins) et de faciliter la mobilité et les échanges entre les artistes et acteurs des musiques actuelles.

Cette année encore Tagada Tsoin Tsoin a organisé en partenariat avec la FEPPRA (Fédération des Editeurs et Producteurs Phonographiques Rhône-Alpes), la journée Disquaire Day le samedi 16 avril 2016.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 7 000 €.

WOODSTOWER

Cette association, créée en 1997, organise chaque année, le festival Woodstower autour d'une soirée concerts et d'un village artisanal avec spectacles de rue sur la plage du Fontanil. La volonté de Woodstower est de mélanger les couleurs musicales, et d'ajouter aux têtes d'affiches de la soirée, des formations émergentes régionales. Le festival affirme trois axes forts de son projet : la richesse des propositions artistiques, les actions développement durable et une composante sociale (chantiers d'insertion, aménagements pour les personnes handicapées). Afin d'accueillir un public plus familial, Woodstower a mis en place le Petit Tower, espace qui propose au jeune public des ateliers de création et une programmation artistique dédiée.

La 17^e édition du festival s'est déroulée les 29 et 30 août 2015 avec une fréquentation de 17 000 personnes dont 9 000 pour le concert du samedi soir (un record de fréquentation, cette même soirée ayant rassemblé 5 000 personnes en 2014) et 8 000 le dimanche en journée. La scène locale était particulièrement présente sur le festival avec des artistes comme Tifa's, John MILK, Fowatile, Boolimix, Chapter Seven, The Pilotwings, Klaar. L'association développe et organise d'autres d'événements pendant l'année : une soirée coproduite au Marché Gare avec l'association Démon d'Or et l'organisation de trois concerts/Dj set, au mois de juin 2015, au sein de la ferme pédagogique du Grand Parc de Miribel Jonage.

La 18^e édition du festival aura lieu le week-end des 27 et 28 août 2016.

Pour mémoire, une subvention de 4 000 € avait été allouée en 2015.

Proposition : 4 000 €.

LES COMPAGNIES MUSICALES

PYGMAPHONE

L'Association Pygmophone a été créée en 2014 par Philippe Gordiani musicien guitariste, électroacousticien, compositeur, improvisateur. Philippe Gordiani évolue dans l'univers très large des musiques actuelles où se croisent le rock, la nouvelle scène jazz, l'électronique, l'improvisation. Il a fait partie de plusieurs formations et, depuis 2011, joue au sein du quartet du saxophoniste Sylvain Rifflet - Paris (trois albums et une tournée sur 2015-2016 en France et en Chine). Comme compositeur de musiques de scène, il a travaillé avec de nombreux metteurs en scène : Philippe Delaigue, Théâtre du Grabuge, Christophe Perton, Richard Brunel, Lancelot Hamelin, Laurent Hatat, Arnaud Meunier...

Toutes ces collaborations lui ont donné envie de mettre en scène une forme très contemporaine de Théâtre musical. C'est en 2015 que lui vient l'idée de créer *Voodoo*, un concert en quintet croisant l'esprit de Miles Davis et celui de Jimi Hendrix. Le Périscope lui propose une résidence de création en février 2016 et une date de diffusion en septembre 2016. Les premiers contrats sont signés avec des diffuseurs avant même que la première note de musique soit écrite, gages de confiance. A *Vaulx Jazz* s'engage pour ce projet le 17 mars 2016, puis la *Dynamo* à Pantin, le *Pannonica* à Nantes, le festival *Like a Jazz Machine* à Dudelange au Luxembourg et le festival de Jazz de Nevers qui propose une résidence de coproduction pour l'enregistrement d'un album live lors de sa prochaine édition 2016.

Proposition : 1 000 €.

DE L'AUTRE COTE DU MONDE

L'Association De l'Autre Côté du Monde, créée en 2012, porte le projet de l'ensemble musicale *Bab Assalam* (La porte de la paix) composé de deux musiciens syriens (Oud, percussions, chant) et de deux musiciens français (clarinettes, électro, guitare) issus du CNSMD. L'esprit musical de *Bab Assalam* navigue entre tradition orientale et modernité contemporaine à la frontière de la world music et du rock-électro. Les quatre musiciens jouent ensemble depuis 2005, au Moyen Orient, en Afrique et en Europe avec quelques concerts marquants (Opéra de Damas, Citadelle d'Alep, Festival international de Koweït, Heures d'été à Nantes, Festival de Bamako), et l'enregistrement d'un disque chez *AdVitam / Harmonia Mundi*. Installés depuis 2013 à Lyon, *Bab Assalam* propose des créations musicales destinées à un large public. "*Du Caravanier à l'Exilé*" réalisée en 2014 tourne dans la région, aux théâtres de Givors, Vénissieux, Croix Rousse, puis Viviers, Rumilly et Seyssinet. Dans ce cadre, des actions culturelles sont mises en place en milieu scolaire avec dix heures de présence dans chaque classe. La nouvelle création de *Bab Assalam* intitulée « Notre grand-mère, *Shéhérazade* » est un conte musical contemporain avec objets "marionnettiques", vidéos, où un dispositif sonore en multidiffusion plonge le spectateur-auditeur au cœur de l'imaginaire. Ce spectacle est coproduit par la *SMAC la Cordonnerie* (Romans/Isère) et sera diffusée au Théâtre de l'Astrée, à Saint-Priest et Givors en 2017.

Proposition : 1 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de ces structures qui permettent de sensibiliser de plus en plus le public lyonnais aux musiques actuelles, je vous propose de leur allouer les subventions de fonctionnement susmentionnées.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 125 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

	ASSOCIATIONS	MONTANT
Les collectifs	ARFI (1 ^{er})	8 000 €
	Grolektif (2 ^e)	5 000 €
	Dur et Doux (2 ^e)	3 000 €
	Obstinato (2 ^e)	1 500 €
Les Lieux	De l'Autre Côté du Pont (3 ^e)	2 500 €
	Les Clés de la Lune – A Thou Bou d'Chant (1 ^{er})	5 000 €
	Hot Club (1 ^{er})	7 000 €
	La Casa Musicale (9 ^e)	4 000 €
	Sputnik – Le Sonic (5 ^e)	15 000 €
Les Labels	FEPPRA (1 ^{er})	5 000 €
	Jarring Scop (1 ^{er})	11 000 €
Organisateurs de concerts et d'événements	Médiatone (1 ^{er})	9 000 €
	Toaal Rez (8 ^e)	2 000 €
Les festivals	After Effects (1 ^{er})	34 000 €
	Tagada Tsoin Tsoin (1 ^{er})	7 000 €
	Woodstower (7 ^e)	4 000 €
Les Compagnies Musicales	Pygmaphone (4 ^e)	1 000 €
	De l'Autre Côté du Monde (4 ^e)	1 000 €
TOTAL		125 000 €

2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les Associations After Effects et Les Clés de la Lune sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense correspondante, soit 125 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, à l'article 6574, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN